

Notre code d'éthique

*« Nous sommes le résultat d'une expertise remarquable,
de l'ambition de s'améliorer constamment et des efforts
quotidiens de chacun pour y parvenir. »*



Hiver 2014

Sommaire

MESSAGE <i>de la direction</i>	1
PRÉAMBULE – <i>Le pourquoi d'un code d'éthique</i>	2
MISSION et VISION	2
VALEURS – <i>respect • compétence • rigueur • ardeur</i>	3
CODE D'ÉTHIQUE	4
Présentation	4
A. Éthique relative au personnel et au milieu de travail	5
B. Éthique propre à l'entreprise et aux affaires	7
Professionalisme et intégrité.....	7
Conflits d'intérêts et bénéfices personnels.....	8
Collusion et corruption.....	9
Propriété et confidentialité.....	11
Transactions et comptabilité.....	13
C. Éthique liée à l'environnement et aux collectivités	15
Implantation	16
Accusé de réception et engagement.....	17
ANNEXE – <i>Ce qui gravite autour de l'éthique</i>	18

Message de la direction

Chers collaborateurs,

Notre succès repose sur l'engagement de tout un personnel talentueux et motivé, la confiance témoignée par nos investisseurs, notre capacité à établir des relations d'affaires franches et durables, le savoir-faire et le professionnalisme grâce auxquels nous livrons ce que nous promettons.

Cette réputation est l'un de nos actifs les plus précieux. Voilà pourquoi nous avons décidé de réunir, en un code d'éthique, les principes qui animent notre culture d'entreprise. C'est ce qui nous guide lorsque nous interagissons avec nos collaborateurs, clients, fournisseurs et sous-traitants, ainsi qu'avec toute autre personne ou organisme.

Non sans enthousiasme, je vous encourage à prendre connaissance de ce Code, à vous l'approprier et à le mettre quotidiennement en pratique, voire à le commenter afin qu'il évolue en même temps que nous tous.

Dans l'univers économique complexe que nous connaissons aujourd'hui, outre la nécessité d'atteindre nos objectifs financiers, nous avons également le devoir de prendre des engagements sociaux et environnementaux. Et d'y tenir. C'est donc avec ardeur et respect, rigueur et compétence que nous envisageons la suite de cette belle aventure qui nous rassemble.

Sylvain GADOURY
Président de GASTIER

Le pourquoi d'un code d'éthique

Pour qu'un code d'éthique ne soit pas que du papier, pour qu'il soit utile et fonctionnel, chacun doit y adhérer en toute connaissance de cause : une adhésion qui suppose qu'on en comprenne la nécessité et les avantages, aussi bien que les risques qu'il y aurait à naviguer sans lui, lorsque survient une situation problématique.

La pratique des affaires se déploie dans un univers très réglementé et elle est régie par une forte concurrence. Entre ces deux opposés – contraintes des règles vs exigence de dépassement – il y a **une TENSION essentielle** à l'essor et au dynamisme de toute entreprise. Mais la cupidité et les stratagèmes de certains joueurs y provoquent parfois un déséquilibre que les mesures de contrôle ne suffisent pas toujours à contrer ni même à détecter. La confiance, indispensable au monde des affaires, risque alors d'en être ébranlée. Voilà pourquoi il faut prévoir davantage qu'un encadrement juridique et administratif.

Sur un plus large plan, une saine croissance économique contribue normalement au développement social, et non pas uniquement à l'enrichissement personnel de quelques uns. Aussi y a-t-il **un ÉQUILIBRE à préserver**, afin que l'ambition et les intérêts particuliers – qui sont un puissant moteur – ne prennent pas toute la place au mépris des règles communes de la vie en société, voire au détriment même de l'environnement dans certaines conditions d'exploitation.

Pour garantir cet équilibre, il faut d'abord admettre **l'existence de LIMITES** et les identifier. Puis il faut consentir à la nécessité de s'imposer de telles limites, pouvoir les reconnaître chaque fois qu'elles se présentent et savoir comment se comporter face à elles.

L'éthique tâche de nommer ces limites et le Code identifie **des BALISES propres à guider la conduite** de chacun. À cet égard, il se veut un précieux outil d'aide à la prise de décisions réfléchies, dans des situations troubles ou sensibles. Et il accorde des valeurs à une mission.

Mission et vision

- ❖ La **mission** de GASTIER consiste à cultiver et renforcer son savoir-faire en matière de construction et de gestion, afin de toujours mieux répondre aux demandes évolutives des clients et des marchés pour des projets d'envergure et de complexité supérieure.
- ❖ La **vision** de GASTIER consiste à poursuivre sa diversification dans des niches de produits et services complémentaires puis, dans un esprit d'innovation, de fierté et de pérennité, à en assurer le rayonnement.
- ❖ L'articulation de ses objectifs ambitieux, de ses valeurs fondamentales et de sa capacité à évoluer inspire chacune des actions de GASTIER.

Valeurs

Respect

- Tous autant que nous sommes, nous formons le cœur et l'âme de l'entreprise. En ce sens, chacun de nous mérite considération et notre commune diversité nous enrichit.
- Nous participons tous à la mission de l'entreprise et le travail de l'un se répercute sur celui des autres. Nous savons quand et comment passer le ballon. L'esprit d'équipe fait ressortir le meilleur de chacun et c'est un aspect fondamental de notre succès collectif.
- Nous encourageons les sentiments de fierté, de solidarité et d'appartenance. Et nous accueillons chaleureusement tout nouveau membre.
- Nous veillons consciencieusement au respect des standards les plus élevés pour assurer la santé et la sécurité de tous.

Compétence

- Nous nous assurons que chacun possède les qualifications nécessaires à son travail et, afin qu'il puisse réaliser son plein potentiel, nous valorisons la formation continue.
- Nous soutenons le développement des connaissances techniques, de gestion de projets et de direction afin de rester les meneurs dans chacun de nos secteurs d'activités.
- Avec ouverture d'esprit, nous sommes toujours attentifs aux bonnes idées, d'où qu'elles viennent.
- Nous apprécions les défis et savons faire preuve d'initiative pour demeurer chef de file dans tout ce que nous entreprenons.

Rigueur

- Nous faisons montre de ténacité dans l'atteinte de nos objectifs de croissance, aussi bien que sociaux et environnementaux.
- Nous exécutons notre travail et en livrons le résultat en accord avec nos promesses.
- Nous éprouvons beaucoup de fierté face à la qualité de nos réalisations.
- Nous croyons fermement à la contribution et au sens des responsabilités de chacun.

Ardeur

- Nous manifestons de l'enthousiasme dans l'accomplissement de chacune de nos tâches, sachant que toutes sont essentielles au succès de l'équipe et de l'entreprise.
- Nous sommes dynamiques et capables d'insuffler cette fougue à ceux qui nous entourent.
- Où que nous nous trouvions, c'est toujours précisément parce que nous désirons nous y investir.
- Nous restons soucieux de maintenir un milieu de travail hautement stimulant.

Code d'éthique

Présentation

La mission et les valeurs énoncées précédemment font partie intégrante de ce code d'éthique, dont l'implantation et le suivi ont pour objectif de maintenir un haut standard de qualité et d'intégrité dans la conduite de nos affaires.

Notre savoir-faire et notre professionnalisme, la confiance de nos clients et investisseurs, ainsi que notre désir de dépassement et d'innovation sont les facteurs clés de notre succès, de notre croissance et de notre pérennité.

« C'est l'affaire de tous ! »

Ce Code rassemble des règles et principes dont GASTIER requiert le respect de la part de ses actionnaires, administrateurs, dirigeants, gestionnaires, employés, mandataires, représentants et consultants dans leurs interactions avec tout collaborateur, partenaire, client, sous-traitant, fournisseur, associé, compétiteur, créancier, avec les autorités gouvernementales ou autres, les médias et le grand public, ainsi qu'avec les personnes et organismes des milieux où nous agissons.

« Des actions toutes simples peuvent faire la différence. »

En tant qu'administrateurs, dirigeants et employés, nous partageons tous une responsabilité à l'égard de ce Code. Nous pouvons faire une différence en y adhérant fermement et en appliquant les six principes suivants avec résolution.

- 1.** Nous mettons en place des mesures strictes afin de prévenir les accidents et d'assurer la santé et la sécurité de tous.
- 2.** Nous nous engageons à respecter l'environnement et les collectivités.
- 3.** Nous traitons nos clients, fournisseurs et partenaires de manière honnête et juste en observant les lois et règlements et en évitant toute situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts. Nos relations avec eux sont intègres et menées de bonne foi.
- 4.** Nous sauvegardons avec soin les informations qui appartiennent à l'entreprise ou la concernent, de même que celles qui nous sont confiées, et nous les utilisons uniquement aux fins pour lesquelles elles nous sont communiquées et non pour en tirer quelque bénéfice indu.
- 5.** Nos réalisations défient l'épreuve du temps, en faveur des générations futures.
- 6.** Notre leadership résulte d'une conduite exemplaire et il s'exerce avec ferveur.

Voici maintenant le détail des différents volets de notre Code.

A. Éthique relative au personnel et au milieu de travail

GASTIER offre un cadre de travail libre de toute espèce de discrimination, de violence et de harcèlement, un environnement soucieux de protéger la santé et la sécurité, un milieu positif qui favorise le développement de chacun et la cohésion d'ensemble.

- ✓ Les droits humains et libertés fondamentales de tout individu doivent être respectés et chacun doit être traité équitablement, sans quelque forme **de discrimination** que ce soit.
- ✓ Une politique de non-tolérance face à tout type **de harcèlement, d'intimidation, de menace ou de violence** est en vigueur et toute personne – qu'elle soit à l'emploi de GASTIER, d'un client, d'un fournisseur ou sous-traitant, d'un organisme gouvernemental ou autre – qui se considère l'objet de quelque acte, geste, parole ou attitude pouvant constituer une telle inconduite est encouragée à le dénoncer auprès d'un responsable, et ce, sans peur de représailles. Nous agissons rapidement et respectueusement afin de résoudre une telle situation.
- ✓ Les normes et prescriptions visant à protéger **la santé, la sécurité et l'intégrité physique** des individus doivent être non seulement suivies mais surpassées afin d'offrir, à toute personne ayant à se trouver sur un site ou à proximité d'un lieu où nous agissons, la plus haute protection possible. Nous diffusons d'ailleurs des consignes d'information à ce propos et chacun a le devoir de signaler les situations qu'il soupçonne dangereuses et les risques dont il est témoin.
- ✓ Toute notre attention et notre vigilance sont requises pour l'exécution de nos tâches. Aussi, nul ne doit se trouver sous l'effet de **drogues** (d'autres substances ou d'abus de médicaments) ni à en faire le trafic, et même leur présence est strictement prohibée sur les lieux de travail. L'attitude à adopter vis-à-vis de l'**alcool** est d'ailleurs identique, sauf sur approbation expresse et très exceptionnelle de la direction.
- ✓ GASTIER s'engage à préserver la **vie privée** de chacun, notamment au regard des fichiers informatiques. Toutefois, si l'attitude ou le comportement d'un employé nuit à sa performance au travail ou porte préjudice à l'entreprise, une telle conduite sera traitée comme un sujet qui la concerne.
- ✓ De même, la **réputation** de GASTIER passe notamment par celle de ses administrateurs, dirigeants, employés, mandataires, représentants, consultants et partenaires. Aussi n'y a-t-il aucune tolérance face à tout acte, geste, parole, déclaration, attitude de dénigrement ou pouvant jeter le discrédit sur l'un ou l'autre.

Code d'éthique – GASTIER

- ✓ Les opinions ou commentaires émis par les employés sur les **médias sociaux**, blogues ou autres comportent le risque de ternir l'image de l'entreprise et de nuire à ses relations d'affaires. C'est pourquoi il importe ici à chacun de redoubler de prudence et de s'abstenir au moindre doute.
- ✓ Nous favorisons les **communications** honnêtes, ouvertes et bilatérales. Aussi, nous fournissons ponctuellement de l'information sur l'entreprise et tout employé qui manifeste une préoccupation légitime ou souhaite en savoir davantage sur un sujet en particulier est encouragé à s'adresser à un responsable.
- ✓ De même, chacun est invité à faire part de ses **commentaires** et suggestions relativement à l'entreprise et à ses opérations, pour autant que ce soit justifié dans une perspective d'amélioration continue et communiqué à une personne appropriée, de manière respectueuse et de bonne foi. En revanche, aucun échange contrevenant à nos valeurs, affectant le climat de travail ou la réalisation de notre mission, ni aucun propos diffamatoire ou vexatoire à l'endroit de qui que ce soit ne sont tolérés.
- ✓ Le **travail d'équipe** permet de maximiser l'apport de chacun. Il fait partie intégrante de nos valeurs et il est essentiel à notre succès, à nos réalisations et à notre croissance. Aussi, chacun doit prendre conscience de son rôle et apporter sa juste contribution à l'atteinte de ces objectifs que nous partageons.
- ✓ Notre **leadership** respecte nos valeurs et s'exerce avec ferveur. Cela se traduit par notre capacité à donner l'exemple, à écouter et dynamiser ceux qui nous entourent, ainsi qu'à viser l'atteinte voire le dépassement des objectifs liés à notre mission d'entreprise.

B. Éthique propre à l'entreprise et aux affaires

GASTIER connaît des interactions d'affaires multiples et de nature variée, et chacune est essentielle à ses activités comme à sa pérennité. Il nous importe donc de toujours faire preuve, à tous égards, du plus haut degré d'intégrité, de transparence et de professionnalisme qui soit.

Professionnalisme et intégrité

- ✓ Nos décisions et nos actions s'inscrivent d'abord dans le **respect des lois et règlements** en vigueur dans les milieux où nous évoluons. Mais plus encore. Nous sommes particulièrement vigilants à l'égard des droits humains, attentifs aux normes du travail, soucieux de l'environnement et dédiés aux meilleures pratiques d'affaires.
- ✓ Toute entente souscrite, toute représentation faite, se doivent d'être respectées strictement et intégralement. La satisfaction de nos clients, comme la confiance qui en résulte, sont pour nous des objectifs fondamentaux. Aussi prenons-nous à leur égard des **engagements** que nous pouvons tenir et nous les honorons.
- ✓ Nous agissons avec **intégrité et honnêteté** envers nos partenaires, qu'ils soient clients, sous-traitants, fournisseurs ou financiers, de façon à maintenir avec chacun d'eux des relations d'affaires à long terme, saines et harmonieuses.
- ✓ Nous faisons preuve du plus haut degré de **transparence** dans tous les aspects de nos relations d'affaires et ne devons pas cacher ou omettre de divulguer un fait ou une information que nous savons de nature à avoir un impact sur les termes ou les conditions de ces relations.
- ✓ Si nous sommes tenus d'assurer la bonne marche de l'entreprise particulière où nous exerçons nos activités, nous avons également conscience de **l'intérêt supérieur du regroupement** auquel elle appartient et, dans un esprit de solidarité, nous agissons en faveur des relations qui se nouent entre ses composantes.
- ✓ Il nous faut éviter d'adopter **une attitude professionnelle différente** [d'influence ou de contrôle, de favoritisme ou de partialité] à l'égard d'un proche ou de quelqu'un avec qui nous souhaitons entretenir une relation personnelle.

Code d'éthique – GASTIER

- ✓ Ceux d'entre nous dont la pratique est régie par les **règles déontologiques** d'une profession sont fiers de cette appartenance et veillent jalousement à l'intégrité professionnelle qui les lie.

Conflits d'intérêts et bénéfices personnels

- ✓ Nous consacrons le meilleur de nous-mêmes à notre travail et, en toute loyauté, nous convenons de ne pas nous engager, directement ou indirectement, dans **une activité préjudiciable** aux intérêts de l'entreprise, qui est susceptible d'entrer en concurrence avec elle ou en conflit avec les obligations que nous avons à son endroit.
- ✓ Par ailleurs, tout employé ou dirigeant qui, à titre personnel, est amené à participer aux activités politiques d'une autorité publique ou d'une collectivité locale a **un devoir de réserve**. Il doit donc s'abstenir de prendre part à toute délibération et à toute décision intéressant GASTIER.
- ✓ En somme, nous devons éviter de nous placer dans toute situation pouvant donner lieu à un conflit, réel ou apparent, entre **notre intérêt personnel** et l'intérêt de GASTIER, ou le divulguer et prendre les mesures qui s'imposent pour y remédier.
- ✓ Nous ne pouvons soustraire ou tenter de tirer **un bénéfice personnel** d'une occasion d'affaires qui nous est révélée dans l'exercice de nos fonctions, ni profiter de notre lien d'emploi pour solliciter ou obtenir quelque type d'avantage que ce soit.
- ✓ De même, **avant d'accepter** – voire de solliciter – toute invitation, activité, cadeau, récompense, service ou autre avantage, pour soi-même ou l'un de ses proches, chacun doit s'assurer que cela n'aura pas pour effet de créer une situation même apparente de conflit d'intérêts, ou une obligation de retour disproportionnée, et que cela ne se justifie que dans le contexte de saines relations d'affaires. En d'autres termes, la valeur doit rester modeste, le tout doit garder un caractère occasionnel et il doit nous être possible de rendre la pareille à titre de dépense courante.
- ✓ Si, dans certains pays, il est **inconvenant de refuser** un cadeau personnel dont la valeur dépasse largement ce qu'autorisent nos pratiques commerciales et qu'il nous a fallu l'accepter, nous le signalons immédiatement à notre supérieur.
- ✓ Dans tous les aspects de nos activités, il importe que nos décisions ne soient clairement **motivées que par des considérations d'affaires légitimes et justifiées**, et non par quelque motif personnel indu, de quelque nature que ce soit.

Collusion et corruption

- ✓ **Avant d'offrir** – même sous forme de promesse et même indirectement – à toute personne de participer à un événement, une activité ou de lui proposer tout type de cadeau, de faveur ou d'avantage, chacun doit s'assurer que cela n'aura pas pour effet de créer une situation même apparente de conflit d'intérêts, de collusion ou de corruption, tant pour l'offrant et l'entreprise que pour la personne à qui une telle offre est faite et l'organisation ou l'employeur qu'elle représente. En d'autres termes, la valeur doit rester modeste, non pécuniaire, et le tout doit garder un caractère occasionnel, correspondant à un acte de courtoisie ou d'hospitalité usuel, sans influence indue sur les décisions d'affaires.
- ✓ Bien que certains pays tolèrent des paiements dits **de facilitation** pour accélérer certaines formalités administratives obligatoires, ils sont cependant toujours interdits par GASTIER.
- ✓ Tout agent, consultant, représentant ou autre **intermédiaire** commercial auquel GASTIER est justifié de recourir touche une rémunération correspondant à une prestation réelle de services, selon les conditions de son contrat, et il agit toujours en conformité avec le présent Code.
- ✓ Toute représentation visant à influencer la décision de titulaires d'une charge publique doit être conforme aux **pratiques de lobbyisme** en vigueur.
- ✓ À l'instar du passage d'un élu ou d'un fonctionnaire au secteur privé, le fait qu'un ancien membre de GASTIER soit **recruté** ailleurs doit faire l'objet d'une attention particulière, eu égard au réseau de relations ou aux informations auxquelles il avait accès. On s'attend à ce qu'il se comporte de manière à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures.
- ✓ GASTIER adopte une position de neutralité et ne contribue, au **soutien des formations politiques** (incluant l'activité des élus ou des candidats), pas même indirectement en offrant des services, en finançant des prête-noms ou par des prises de positions publiques.
- ✓ L'exercice même de la démocratie encourage cependant les individus à donner de leur temps ou de leur argent de manière volontaire, à titre personnel et dans les limites prévues par la loi. Si chacun a droit à ses convictions, nul n'est toutefois autorisé à manifester sa partisanerie en faisant de la **sollicitation** durant les heures ou sur les lieux de travail, ni avec les ressources [listes, papeterie, appareils, etc.] qui sont propriété de l'entreprise, pas plus qu'à engager moralement cette dernière.

Code d'éthique – GASTIER

- ✓ Nous respectons toutes les lois et normes ayant pour objet la protection et le maintien d'**une concurrence ouverte et équitable sur un marché libre**, dans les domaines d'affaires où nous exerçons, et nous réprouvons tout type d'arrangement qui l'entraverait ou fournirait un avantage concurrentiel inapproprié.

Les pratiques de collusion et de corruption vont à l'encontre des règles de concurrence qui protègent normalement chacune des parties d'un marché, permettant aux clients d'obtenir la meilleure qualité au meilleur prix, tout en assurant des chances égales à tous les soumissionnaires.

La collusion est une entente frauduleuse, au bénéfice d'un nombre très restreint de soumissionnaires, en vue de contrôler l'attribution de contrats ou de réaliser des profits supérieurs à ceux auxquels on se serait attendu en situation de concurrence.

Ceux-ci s'entendent secrètement sur les prix, procèdent à des offres concertées [certains exagèrent sur le montant ou les conditions, se retirent ou s'abstiennent de soumissionner], se partagent les clients, les marchés ou les territoires, contrôlent parfois l'approvisionnement, désignent qui d'entre eux l'emportera et prévoient le dédommagement des complices [figurer sur la liste des prochains adjudicataires, être sous-traitant, tirer une compensation financière].

En faussant ainsi le jeu de la concurrence, la collusion compromet le traitement équitable des soumissionnaires ainsi que l'intégrité du processus d'appel d'offres.

La corruption consiste, pour un **corrupteur**, à user de chantage ou à offrir divers avantages [en nature, en argent] afin de jouer illicitement d'influence auprès d'une personne en autorité, d'un agent public ou d'un acteur politique qui s'en trouve ainsi **corrompu**.

Qu'il ait pris ou non l'initiative de solliciter lui-même son corrupteur, le corrompu consent à agir contre le devoir de sa charge et accepte d'en être récompensé.

Par une action, une omission ou une décision du corrompu, le corrupteur obtient alors un appui favorable aux intérêts particuliers qu'il défend.

Une telle situation traduit un conflit d'intérêts de la part du corrompu, voire un abus de confiance puisqu'il use de sa charge, de sa position ou de son emploi à des fins contraires à celles que commande l'intérêt public.

Toute manœuvre de collusion ou de corruption est illégale en vertu notamment de la Loi fédérale sur la concurrence, mais aussi de nombreux accords, conventions, pactes, traités, ententes, politiques, lois, règlements et dispositions, ici comme sur la scène internationale. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est une référence en la matière.

- ✓ Nos relations d'affaires sont fondées sur une confiance mutuelle, chaque jour méritée, et nous faisons appel à des partenaires [fournisseurs et sous-traitants; agents, consultants et représentants] dont la qualité des biens et services est avérée. Nous nous attendons à ce qu'ils partagent aussi nos valeurs et notre probité, et nous procédons aux **vérifications d'usage** lors de leur sélection, puis éventuellement en cours de projets.

- ✓ Nous veillons à assurer un **traitement équitable** à nos fournisseurs et sous-traitants, retenus pour le mérite de leur offre, en évitant les conflits d'intérêts, voire les soupçons de favoritisme ou de partialité, et en interdisant les ristournes clandestines et les commissions occultes. De même, nous nous assurons de ne pas créer de situation de dépendance à l'égard de l'un ou l'autre d'entre eux, en restant toujours attentifs aux alternatives.
- ✓ Nos employés affectés aux **estimations**, en particulier pour les contrats publics, signent une déclaration à l'effet qu'ils n'ont participé à aucune manœuvre collusoire ni n'ont fait l'objet de pressions lors de la préparation de chacune des soumissions.
- ✓ Nous sommes essentiellement **motivés par le dépassement et par l'amélioration de tous les aspects de nos opérations et activités**. C'est par leur qualité et leur efficacité, ainsi que par notre professionnalisme que nous nous démarquons de nos compétiteurs, et non pas en usant de pratiques déloyales, illégales ou discutables sur le plan des affaires.
- ✓ Les conventions et contrats qui nous lient à des partenaires comportent une clause attestant, en l'occurrence, l'**absence de collusion ou de corruption** ainsi qu'une adhésion aux valeurs et principes de nos Codes respectifs.

Propriété et confidentialité

- ✓ Nous veillons à toujours faire **un usage soigneux, et strictement approprié** aux fins commerciales légitimes de l'entreprise, des biens et ressources qu'elle met à notre disposition pour l'exercice de nos tâches et fonctions. Nul détournement de leur usage régulier n'est autorisé, qui interfère avec le bon déroulement du travail. Surtout, nulle appropriation de ces biens et ressources n'est tolérée pour en tirer un bénéfice personnel, ni pour les mettre à la disposition d'un tiers.
- ✓ Nous n'engageons que **des dépenses raisonnables** et judicieuses, notamment pour des rencontres, à l'occasion d'activités de représentation et lors de déplacements.
- ✓ Tout ce que nous produisons dans le cadre de notre travail, que ce soit matériel ou immatériel ainsi que ce qui en découle, demeure **propriété entière et exclusive** de GASTIER qui peut en disposer à son gré.

Code d'éthique – GASTIER

- ✓ L'**accès aux renseignements** exclusifs, confidentiels ou sensibles de l'entreprise est restreint afin d'en prévenir la divulgation, la modification, l'utilisation à mauvais escient ou la destruction, de manière intentionnelle ou accidentelle. Aussi, la sécurité des systèmes informatiques nous importe-t-elle, tout comme les modalités de conservation et de suppression des documents, selon les lois applicables.
- ✓ Nous agissons avec **loyauté et discrétion** en tout temps et en tout lieu. Aussi, nous nous engageons à ne pas révéler (ni utiliser à notre bénéfice ou à celui d'un tiers) de l'information à caractère sensible, personnel ou confidentiel dont nous aurions eu connaissance dans l'exécution ou à l'occasion de notre travail, et ce, même après la cessation de notre lien contractuel.
- ✓ La confidentialité des **informations relatives à GASTIER** doit être préservée et aucune divulgation ne doit en être faite autrement que pour servir un but légitime et autorisé par sa haute direction.
- ✓ De même, aucune **information relative à un tiers**, quel qu'il soit, et revêtant un caractère confidentiel ne doit être utilisée ni divulguée, sauf tel que permis par ce tiers ou requis par la loi.
- ✓ Nous ne recourons qu'à des moyens légitimes pour recueillir de l'**information sur nos concurrents** et nous ne transmettons pas de renseignements que nous soupçonnons faux à leur sujet.
- ✓ Afin de diffuser un message cohérent, juste et approprié, seuls les **porte-parole désignés** par GASTIER s'adressent aux médias sur les questions qui concernent l'entreprise.
- ✓ L'utilisation des **ressources de communication** [équipement, papier à entête, logo] de GASTIER est réservée à ses propres échanges et, entre autres, la liste de ses clients, collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants n'a pas à être partagée pour faire aucune forme de sollicitation que ce soit. Certaines activités caritatives approuvées pourraient toutefois faire exception.

Transactions et comptabilité

- ✓ Les règles et principes comptables en vigueur doivent être observés strictement et donner lieu à **des écritures complètes, exactes et fiables**. La moindre opération ou transaction, sans égard à sa nature ou à son envergure, doit être correctement reflétée aux livres et registres de l'entreprise puis supportée par les pièces justificatives et les informations pertinentes. Ces entrées doivent être faites fidèlement et dans les meilleurs délais.
- ✓ On s'assure ainsi que toute **dépense** encourue soit liée à une activité enregistrée (au système de gestion) et/ou à un chantier en particulier, que son paiement soit préalablement approuvé [par le chargé de projet, le directeur de projet et le vice-président en charge de la division] et destiné à un fournisseur ou à un sous-traitant nommément prévu au contrat, pour des biens ou des services réellement reçus, et que le chèque ne lui soit émis que sur preuve de telles autorisations.
- ✓ Nous appliquons en outre une politique de **délégation de pouvoirs** pour les signatures relatives aux paiements, contrats, bons de commande, acquisitions et dispositions.
- ✓ Tout **transfert de fonds** requiert une vigilance particulière, quant à l'identité de l'émetteur et du destinataire, ainsi qu'au motif du transfert.
- ✓ Les informations relatives à toutes les opérations et transactions de GASTIER doivent être **accessibles et fournies**, sur demande, au comité d'éthique, au comité de direction, au conseil d'administration, ainsi qu'aux vérificateurs internes et externes.
- ✓ La traçabilité des informations est une préoccupation constante. Aussi, les registres et les données comptables doivent-ils être **conservés ou détruits** de manière appropriée.
- ✓ Chacun contribue positivement aux **contrôles et audits**, sans dissimulation ni entrave, afin que toute lacune ou irrégularité puisse être identifiée et corrigée.
- ✓ Tout **manquement, erreur ou inexactitude** quant à une transaction ou à une entrée doit être immédiatement corrigé, sans égard au fait que cela puisse être à notre avantage.
- ✓ Il est interdit d'établir ou de conserver un **fonds d'encaisse secret ou non enregistré**, sous aucune considération que ce soit.

L'argent liquide est une denrée précieuse pour qui projette de se livrer à certaines manœuvres frauduleuses. Et les organisations criminelles ont justement avantage à profiter du couvert d'entreprises licites, surtout s'il peut y circuler du comptant, afin d'étendre leur emprise sur l'économie. Alors tout se tient.

La fausse facturation est un stratagème qui procure à une entreprise de l'argent comptant – pour payer par exemple ses travailleurs au noir, défrayer les dépenses personnelles de ses administrateurs, s'adonner à du financement politique illégal, à de la collusion ou à de la corruption – ainsi que des pièces justificatives qui semblent appropriées.

L'entreprise prend entente avec un sous-traitant, représenté par une société fictive, qui lui soumet une facture de complaisance puisqu'aucun bien ni service ne sont fournis. Elle émet alors un chèque, libellé au nom du sous-traitant, que la société touche dans un centre d'encaissement pour enfin rétrocéder, à l'entreprise, son argent en liquide moins une commission qui est généralement autour de 5 à 15 %.

En plus de pouvoir rivaliser avec ses concurrents par des paiements au noir, la fausse facturation permet aussi à l'entreprise d'augmenter ses dépenses d'exploitation déductibles d'impôt, sans qu'il y ait de déboursé, ce qui en fait un mode d'évasion fiscale.

Le blanchiment d'argent désigne le procédé par lequel on dissimule la source des produits de la criminalité ainsi que leur parcours, en les injectant dans des activités légitimes de l'économie réelle, avec la complicité de partenaires silencieux et à l'issue parfois d'un enchevêtrement d'opérations financières.

L'importance des sommes en cause est telle, que si ces avoirs illicites n'étaient pas d'abord recyclés, les criminels ne pourraient pas les utiliser sans être aussitôt repérés.

Le blanchiment d'argent favorise notamment la fraude et la corruption, et compromet l'intégrité des systèmes financiers, tandis que ce qu'il permet en fait d'investissements assure aussi des rentrées additionnelles de fonds, éventuellement destinés à l'amplification des activités criminelles.

Cet opportunisme réciproque, qui associe des entreprises en mal de profits indus et de puissantes organisations criminelles, est extrêmement inquiétant. En outre, les avancées technologiques et l'étendue des marchés sont de nature à accentuer ce fléau contre lequel il faut exercer une vigilance de plus en plus spécialisée.

- ✓ Toute transaction réalisée **hors le cours normal des affaires** et n'étant pas supportée et justifiée convenablement doit être refusée et rapportée sans délai.
- ✓ Toute entente ou arrangement avec une tierce partie et qui constitue **un contournement ou une violation** des principes comptables [ex. surfacturation ou sous-facturation] est strictement prohibée.

C. Éthique liée à l'environnement et aux collectivités

GASTIER agit en faveur du développement durable : entreprise économiquement rentable, elle se veut également profitable sur le plan social et responsable sur celui de l'environnement.

- ✓ Nos activités commerciales s'inscrivent dans le cadre de la **préservation et du développement du patrimoine commun des collectivités** où elles s'exercent. Chacun doit donc être conscient de l'importance de ce que nous y faisons et s'acquitter de ses tâches selon les plus hauts standards de qualité, en gardant à l'esprit que nos clients ne sont pas uniquement les autorités ou entités signataires d'un marché avec GASTIER, mais également tous ceux et celles qui bénéficient de nos réalisations.
- ✓ Nous devons nous efforcer d'établir et de préserver des **relations harmonieuses et respectueuses avec les personnes** vivant ou circulant à proximité de nos sites de travail, et tenter de minimiser tout impact négatif que nos activités pourraient avoir à leur endroit. Afin de favoriser une saine cohabitation, nous devons donc nous efforcer de comprendre les enjeux qui les touchent et faire preuve d'ouverture et de collaboration.
- ✓ Nos activités répondent aux normes et règles de **préservation et de protection de l'environnement** dans lequel nous évoluons, afin d'avoir sur lui et l'écosystème le plus faible impact possible.
- ✓ Nous sommes préoccupés par la **réhabilitation des sites** où nous œuvrons, ainsi que par les mesures de prévention qui s'imposent afin de maîtriser les risques, et les mesures de mitigation qui sont nécessaires afin d'atténuer les impacts.
- ✓ Chacun participe à l'amélioration continue des dispositifs de **contrôle des risques** touchant à la sécurité de l'environnement et des populations, afin que toute déficience puisse être détectée et corrigée.
- ✓ En tant que citoyen corporatif, GASTIER contribue au mieux-être et au **développement des milieux** dans lesquels il travaille. Aussi, les employés sont encouragés à prendre part à des activités communautaires et caritatives au sein des collectivités où nous agissons.

Implantation

Ce **Code** contient les règles et principes d'éthique adoptés par GASTIER pour la conduite de ses affaires. Il pourra varier dans l'espace géographique et avec le passage du temps.

En effet, étant donné que nos activités couvrent plusieurs régions, on doit tenir compte des lois et règlements **propres à chaque endroit**, ainsi que de certaines coutumes, normes ou valeurs lorsqu'elles diffèrent.

En outre, puisqu'il est impossible de prévoir les particularités de chacune des situations pouvant survenir, ce Code sera l'objet de **révisions** et de modifications au fil des ans afin qu'il demeure actuel, exemplaire et complet.

En cas de doute ou d'interrogation quant à l'une ou l'autre des dispositions de ce Code, à son interprétation et à son application, le **comité d'éthique** de GASTIER se fera un plaisir de trouver et de fournir les explications requises : ethique@ghx.ca

Cette équipe, dédiée à l'éthique et à la conformité, se compose de **membres** du personnel cadre choisis parmi ceux qui sont affectés à des secteurs clés : ressources humaines, affaires juridiques, affaires financières, grands travaux, environnement, santé, sécurité, informatique, communications.

Des **répondants** désignés sont également présents sur certains sites de travail.

La dérogation à l'une ou l'autre des dispositions du Code fera l'objet d'un examen de la part du comité d'éthique et pourra donner lieu à l'imposition de **mesures correctives ou disciplinaires**, appropriées aux circonstances, et pouvant mener au congédiement.

Nous avons tous le devoir et la responsabilité d'**être vigilants**. Toute personne qui serait témoin ou aurait connaissance d'un comportement, d'un événement ou d'une situation constituant un manquement avéré ou suspecté au présent Code doit le rapporter aussitôt au comité d'éthique.

En revanche, aucun type de sanction, mesure disciplinaire ou répression, traitement discriminatoire ou représailles ne pourra être pris ou exercé contre une personne faisant une telle **divulcation de bonne foi**. Son identité sera dûment protégée et les informations qu'elle aura transmises seront traitées avec discrétion et de manière strictement confidentielle par le comité d'éthique.

Si l'éthique est bel et bien l'affaire de tous, soulignons qu'il incombe plus particulièrement à **nos dirigeants** de favoriser une culture de conformité et d'intégrité.

Non seulement donnent-ils **l'exemple**, mais ils aident leurs employés à comprendre et à respecter les règles et valeurs qui nous guident, tout comme ils les encouragent à prendre part aux formations qui leur sont offertes à cet égard.

De même, ils accordent **le soutien** nécessaire à ceux qui manifestent une préoccupation légitime ou signalent une situation suspecte, ainsi qu'ils assurent le suivi face au constat d'une inconduite ou lorsqu'on soupçonne un manquement.

Accusé de RÉCEPTION et ENGAGEMENT

Je,....., accuse réception du Code d'éthique de GASTIER dont je m'engage à prendre connaissance et à respecter les règles et principes, ainsi qu'à tenir compte de tout changement qui pourrait y être apporté.

Signé à....., ce.....de 20.....

Signature.....

Responsable de la formation.....

Comme condition d'embauche, de nomination et de maintien en poste ou en fonction, tous les actionnaires, administrateurs, dirigeants, cadres et employés clés de GASTIER sont tenus **de prendre connaissance de ce Code et d'y adhérer** en le signant. Par la suite, ils seront appelés à renouveler périodiquement leur adhésion, après qu'on se sera assuré auprès d'eux que le Code est correctement compris et mis en application.

Ils acceptent en outre de dévoiler toute possible situation de **conflit d'intérêts** et de signer, à cet effet, une déclaration annuelle qu'ils s'engagent aussi à tenir à jour.

Ces engagements sont consignés au **registre** tenu par la personne responsable du comité d'éthique et conservés en sécurité.

Ce Code fait l'objet d'une large diffusion et tous nos employés et travailleurs, ainsi que nos partenaires et collaborateurs, sont régulièrement **sensibilisés** à son importance.

« Parce que chacun des gestes que nous posons a son impact. »

- Pour communiquer en toute confiance avec votre comité d'éthique : ethique@gastier.com
- Pour laisser en tout temps un message confidentiel ou anonyme sur la boîte vocale qui lui est strictement réservée : [1-844 206-4545](tel:1-844-206-4545) (sans frais)

Ce qui gravite autour de l'éthique

Au sein d'une entreprise, certains individus sont inévitablement plus exposés ou plus à risque que d'autres. Tous sont néanmoins concernés par l'adoption d'un code d'éthique, lequel résulte d'**une initiative commune et volontaire**, faisant appel à la connaissance éclairée (et allumée!) davantage qu'à l'observance aveugle et peu motivée de règles abstraites.

Ce Code doit donc être spécifique à GASTIER afin que chacun s'identifie fortement à lui et, par conséquent, le mette en application. C'est ainsi qu'on peut espérer que **la vigilance d'une masse critique d'adhérents** contribue à déjouer toute éventuelle tentation de dérive individuelle. Et bien sûr, c'est pour autant que la signature qu'on y appose traduise un engagement véritable et authentique.

Comme on l'a précisé d'entrée de jeu, l'adhésion pleine et entière au code d'éthique d'une entreprise suppose la prise de conscience collective des limites de ses actions. Par nature, l'éthique suppose aussi un effort personnel de réflexion sur ces limites, avant qu'on y soit confronté sans trouver moyen de réagir adéquatement, dans un monde où tout va trop vite. En somme, l'éthique est **un idéal de conduite** que chacun s'impose volontairement, de manière préventive, parce qu'il en aura préalablement reconnu le bien-fondé. Tout est affaire de bon sens et de discernement.

Terminons par un dernier survol de la manière dont l'éthique se positionne au regard de divers enjeux, question de prendre un peu de hauteur et, ce faisant, d'offrir une autre perspective. Elle nous révélera ce qui gravite autour de l'éthique.

D'abord, le décollage. Dans un univers de concurrence, par delà **la conformité** qui garantit notamment la légalité des pratiques d'affaires, il faut établir et entretenir un actif immatériel de première importance : celui de **la réputation**, qui se fonde plus largement sur la légitimité de l'entreprise. Si en effet la **légalité** doit se trouver déjà au démarrage, la **légitimité** est, quant à elle, un processus qui se construit de manière continue puisqu'elle est sans cesse remise en jeu dans les conditions changeantes de l'économie et du marché.

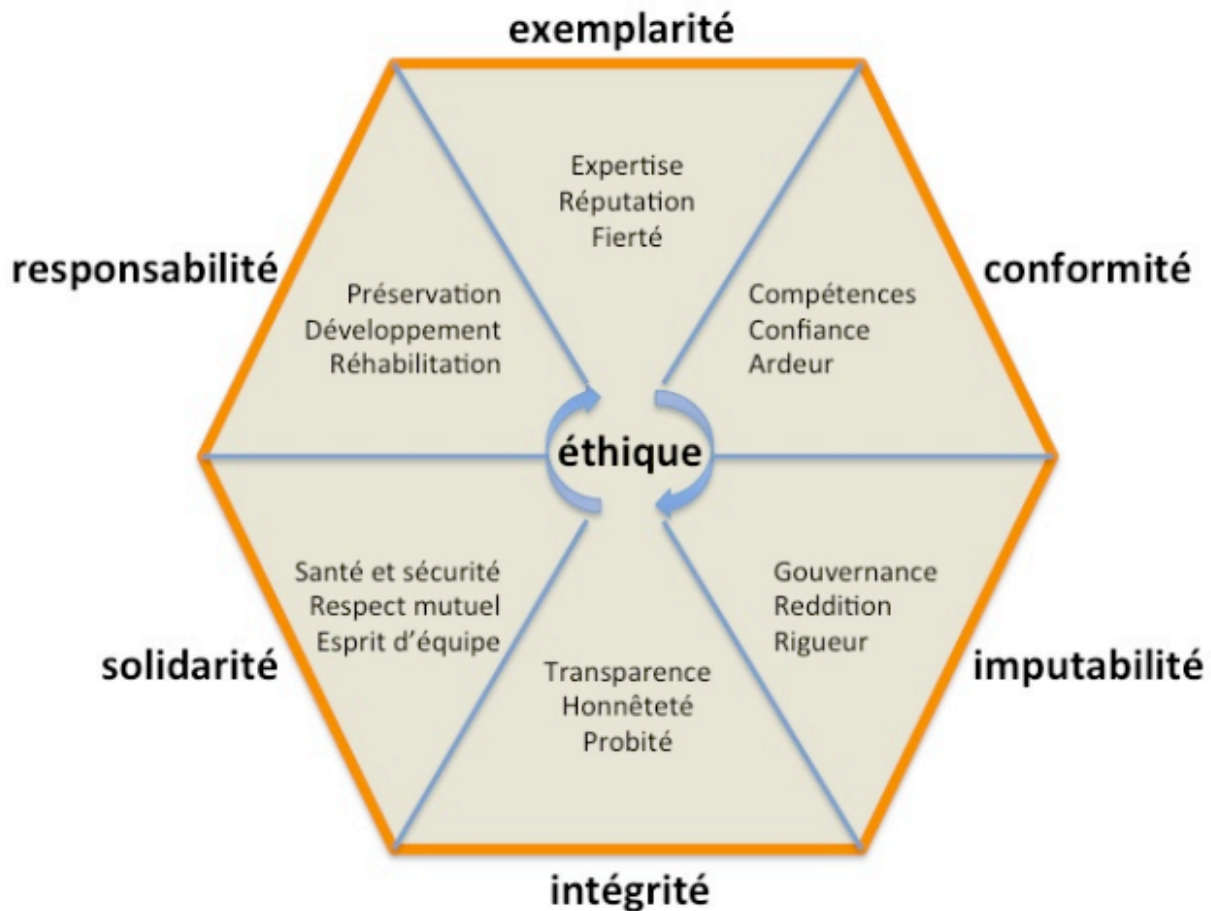
Au long du trajet, on peut distinguer d'autres "binômes" du genre, révélateurs de la complexité d'un monde que l'on a tout avantage à mieux comprendre. Rappelons d'ailleurs, comme on l'a suggéré en présentation, que l'éthique veille au maintien d'**un équilibre**. Et ajoutons qu'elle vise à le faire entre autres par le moyen d'**une série de contrepoids**.

Par exemple, l'exigence de **transparence** trouve sa limite dans la **confidentialité** essentielle à certaines informations personnelles ou corporatives, et inversement. De même, la **loyauté** attendue de tout employé à l'égard de l'entreprise peut trouver sa limite dans l'**intégrité** personnelle ou professionnelle de l'un d'eux lorsqu'il est témoin de pratiques condamnables. Autrement dit, pour indispensables qu'elles soient, on ne saurait guère valoriser ces diverses composantes éthiques dans l'absolu, puisqu'elles sont relatives, concourant ainsi à l'équilibre recherché.

Sur de plus vastes enjeux, si l'on songe aux conséquences de l'exploitation des ressources non renouvelables, la **finalité** de certaines opérations à court terme peut entrer en opposition avec la **pérennité** du développement. Et la **prospérité** d'une entreprise peut trouver sa limite au regard de la **postérité** des générations futures. Une fois de plus, tout est question de limites et d'équilibre.

Voilà enfin où nous voulions en venir. L'ensemble de nos préoccupations éthiques dessine maintenant six zones distinctes, mais complémentaires.

1. Au point de départ se trouve la **conformité** aux diverses règles en vigueur ou qu'on choisit de se donner [juridiques, éthiques, déontologiques, morales], dès lors qu'on a les compétences, l'ardeur et la confiance requises pour se lancer en affaires.
2. En second lieu, il y a l'**imputabilité** qui est faite de rigueur et de bonne gouvernance; elle procure un ancrage normatif en faveur d'une reddition honnête, de comptes exacts, que l'on peut attribuer à la personne réelle qui en répond de par sa fonction.



Code d'éthique – GASTIER

3. Puis vient l'indispensable **intégrité**, celle des personnes comme celle des processus, qui suppose qu'une juste transparence puisse avoir cours et qu'on observe l'ensemble des règles, sans jamais chercher à les contourner ou à les détourner.
4. La **solidarité** s'exprime d'abord dans un cadre de travail sécuritaire, respectueux, convivial et stimulant, puis également face aux collectivités dont l'entreprise contribue le plus favorablement possible à façonner le milieu de vie.
5. La **responsabilité** face à l'environnement naturel et aux milieux sociaux constitue un élargissement de la zone précédente.
6. C'est enfin l'**exemplarité** qui termine positivement le cycle, alors que les éléments de départ se sont amplifiés grâce à l'expérience acquise, au fil du temps et des projets, de sorte que les compétences sont devenues une véritable expertise et que la confiance s'est établie en réputation, tandis que la fierté à l'égard des résultats ravive l'ardeur des commencements.

Puis, au terme de chacun des chantiers, l'exemplarité redevient un horizon de progrès, un objectif d'excellence à poursuivre, une force d'émulation pour les beaux projets à venir!

« Nous sommes cohérents dans nos intentions, conséquents dans nos actions et constants dans nos efforts. »



V10010